

Requête en prolongation du délai d'aptitude à adopter

Articles 361-1 du Code civil, 1231-33/1 du Code judiciaire, 24bis alinéa 2 de la loi du 24 avril 2003 modifiée par la loi du 6 décembre 2005, et article 65 alinéa 3 de la loi du 30 décembre 2009 portant des dispositions diverses en matière de justice (II)

A Madame ou Monsieur le Juge de la jeunesse de *(indiquer le lieu de siège du tribunal de la jeunesse)*

A l'honneur d'exposer ce qui suit :

Attendu que Madame et Monsieur *(indiquer le nom des candidats adoptants)* résidant *(indiquer l'adresse complète)* ont obtenu un certificat d'aptitude à adopter, en application de l'article 24bis, al.2 de la loi du 24 avril 2003 en date du *(indiquer la date du certificat)*,

Que ces candidats adoptants souhaitent poursuivre une procédure en adoption internationale,

Que ces candidats adoptants sont encadrés par l'organisme d'adoption agréé *(indiquer le nom de l'organisme et les coordonnées)* avec lequel ils ont conclu une convention en date du *(indiquer la date)*,

Que sont joints à la requête les documents suivants :

- une preuve de nationalité ;
- une attestation de résidence habituelle des candidats adoptants ;
- un extrait de l'acte de naissance des candidats adoptants ;
- un extrait, selon la situation personnelle des candidats, soit de l'acte de mariage, soit de la déclaration de cohabitation légale, soit du registre de la population (historique des adresses) prouvant 3 ans de cohabitation ;
- copie du certificat d'aptitude à adopter ;
- copie de la convention signée entre les candidats adoptants et l'organisme d'adoption agréé.

A ces causes :

Les requérants vous prient de bien vouloir prolonger le délai de leur aptitude à adopter.

Fait à *(indiquer le lieu)*, le *(indiquer la date)*

Signature des requérants (ou de l'avocat)